



Compte rendu réunion du 10 mars 2012

Présents : Paul BONNEL, Marc BURBAN, Olivier ERMENEUX, Yannick HUET, Christophe LE HAY, Penny AUBERT, Claude PETIT.

Excusés : Xavier CHILOUX, Augustin de COLOMBEL, Yves MERGAULT, Christophe FENEON, Hubert O'NEILL,

Promotion du Guépard :

Un projet, faire participer 2 guépards au rassemblement des Insulaires qui regroupe les forces vives des Iles du Ponant (associations et habitants) à Belle Ile les 15 et 16 septembre 2012. Sur place, il convient d'organiser un match racing inter iles avec un maximum de 14 équipages insulaires. Cela suppose de trouver 2 propriétaires de Guépard d'accord pour mettre à disposition leur bateau et se charge du transport sur Belle Ile.

Paul précise que le grutage à bord d'un bateau comme le Taillefer risque d'être délicat, il recommande de transporter les guépards par la route. Les bateaux pourraient être mis sur remorque après la régates de la Gilles GAHINET et rester en attente d'un conducteur qui les amène au Palais par Quiberon. L'asso peut trouver une remorque de route pour un propriétaire volontaire. Marc étudie la faisabilité du projet et la gratuité du transport. **S'il y a des propriétaires qui sont partant merci de contacter Marc.**

Penny (la 38) confirme **la Régate du vieux port de la Trinité sur mer** les 1^{er} et 2 septembre. Les grandes lignes :

Samedi 1^{er}, départ de Larmor Baden vers 11H00

Régate dans le port de la Trinité dans l'après-midi puis pot d'accueil

Navette de liaison vers Larmor Baden

Dimanche 2 sept 9H00 départ de la navette, 10H00 une ou deux courses dans le port de la Trinité, 13H30 : remise des prix

Un rassemblement hors championnat est à ajouter : **La Fête des Voiles rouges** chère à notre Président ! L'objectif est de rentrer à Port Ana sous voile pour gagner la considération, le gîte et le couvert. Christophe vous en dira davantage à l'approche de l'événement, prévoyez de roder autour de la tourelle Roguédas, à l'entrée de la rivière de Vannes vers 17H... ou plus samedi 4 aout. Le lendemain, direction la pointe du Trech' de l'île aux Moines pour **la Fête de la mer**. Voilà un Week-end Diététique !

Notre classe est en plein essor, A ce jour, Ollivier (la 3) compte 25 adhésions de propriétaires et 2 adhésions d'équipiers et sympathisants, merci de vous mettre à jour la fiche d'adhésion qui est conditionnelle à un classement au championnat 2012. Elle est disponible sur le site :

<http://www.guepards.fr/images/pdf/bulletin%20adhsion%202012.pdf>

La commission jauge présidée par Yannick HUET (60), yphuet@wanadoo.fr. attire votre attention sur le **respect du plan de pont**, Il comporte obligatoirement :

1 chaumard de 120 mm

1 bitte d'amarrage section mini 80 x 80 emmortaisé dans la carlingue

1 brise lame de 100 mm de haut sur la pointe avant

1 râtelier de drisse boulonné sur le pont longueur de 400 mm mini ép. 40 mm mini

Des hiloires de cockpit ép. 15 mm mini

2 supports de dames de nage latéraux à 300 mm en arrière du banc central

1 barre d'écoute en câble ou textile sur le pontage arrière

1 dame de nage avec support sur le tableau arrière

La Commission s'attache à faire respecter la jauge 2012 dans son ensemble. A ce jour, elle accompagne les constructions amateurs en proposant ses conseils. L'objectif affirmé par le Bureau est de maintenir le caractère traditionnel de la construction du Guépard.

La jauge 2012 ne s'applique pas aux bateaux dont la construction est achevée au 31 décembre 2011. Les nouvelles dispositions s'appliquent aux bateaux dont la construction sera avaluée par la commission jauge en 2012, condition pour obtenir la certification de son N° de voile.

Rappel des dispositions adoptées en Assemblée Générale

- Une voile de couleur doit être établie en régate
- Le poids minimum est de 600Kg, en état de navigation (hors mouillage)
- Les Guépards dont le poids est en dessous de 600 Kg doivent fixer les gueuses de lest sur un tassutage placé aux extrémités du varengage en avant du mât et juste en avant du coffre arrière.
- Le poids minimum du mouillage est de 13 Kg
- Tout traitement bloquant du bois visant à constituer une barrière imperméable du bois par rapport à l'eau (type époxy ou assimilé) est prohibé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bateau.

Poids :

Paul BONNEL s'engage à peser les 7 bateaux neufs sortant du chantier du Guip tout en effectuant un contrôle du plan de pont et de la longueur de la dérive. Les guépards dont le poids n'a pas été contrôlé par un membre de la commission jauge ou dont la dernière pesée était inférieure à 600Kg doit demander à un membre de la commission jauge de constater le poids.

Les propriétaires des bateaux non pesés ou d'un bateau qui n'est pas repassé à la pesée ne seront pas classés au championnat tant qu'il n'aura pas satisfait au contrôle, contacter Yannick : yphuet@wanadoo.fr.

Fiche de jauge et championnat :

Marc (55) est chargé de les diffuser puis de rassembler les fiches de jauge 2012 (disponibles sur le site Guépard). Les fiches de jauge 2012 ou 2011 sont conditionnelles à un classement au championnat 2012.

<http://www.guepards.fr/images/pdf/jauge/fiche%20jauge%20compltre%202012.pdf>

A bientôt dans les chantiers, à bientôt sur l'eau.

Compte rendu : Marc BURBAN